

ARILS

Assemblée Générale 2013

(Partie générale)

Date : samedi 9 mars 2013
Lieu : Centre Culturel des Sourds de Lausanne
Horaires : 9 :20-11 :45

Présents :

- Florence BATTAGLINI
- Pascal BOUSSAC
- Martin CHAPUIS
- Catherine DELETRA
- Marie-Jo ERB
- Lorette GERVAIX
- Maud LANCON
- Valérie MARSAULT
- Dominique MARTINS DE AJAURO
- Mélanie MONARD
- Cécile PAILLISSE
- Micaël PREKEL
- Anne-Claude PRELAZ GIROD
- Mathilde REYNARD
- Françoise RICKLI
- Evelyne RIGOT
- Isabelle SEMOROZ GREC
- Erika SERLOOTEN

Absent :

- Philippe WIELAND

Excusés :

- Marie BEGUE
- Claire DUNANT SAUVIN
- Séverine GAMPER
- Fernande GERSTER
- Stéphane GOBERT
- Caroline GOLAY
- Christelle MOLLEYRES
- Christelle MORISSEAU
- Sylvie REY
- Angélique ROSSIER
- Catherine TENA WAEGLI
- Laurence THOMAS
- Florence TREUTHARD
- Nathalie TROLLIET

1. Accueil

Les membres sont accueillis par le Comité.

2. Adoption de l'Ordre du Jour

L'OJ est adopté.

3. Acceptation PV AG 2012

Correction sur la liste des excusés, certains n'y apparaissant pas, à savoir :

Dominique Martins de Araujo, Florence Battaglini, Mathilde Reynard, Nathalie Trolliet et Isabelle Ansermet.

Rectification faite, le PV est adopté.

4. Rapport du Comité

Durant l'année écoulée, le Comité a beaucoup travaillé sur les relations avec Procom (détails dans la partie spécifique à Procom). Des discussions avec la BGD (nos collègues suisses allemands) et ILISSI (nos collègues tessinois) ont été entamées concernant les conditions pour devenir membres, et celles pour le rester. La BGD a mis en place un système qui comprend un minimum d'heures de travail, de participation aux Assemblées Générales et de formation continue. L'ARILS a elle aussi des conditions bien précises mais il s'avère qu'elles n'ont pas été appliquées depuis des années. Ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la journée nationale que les trois associations vont tenter d'harmoniser le tout.

Le Comité s'est aussi penché sur l'équivalence de Stéphane Gobert, sur les statuts révisés de l'ARILS (imprimés en brochure A5 et distribués sur place), a discuté de la situation de la SGB-FSS tout en pensant qu'une association professionnelle ne pouvait pas intervenir dans ce cadre.

Valérie Marsault a rejoint le Comité en cours d'année car les statuts permettent à un membre d'intégrer le Comité entre les années d'élections.

Information : Tiziana Rimoldi n'est plus directrice de la SGB-FSS.

5. Rapport des Comptes

La comptabilité présente un net bénéfice. Toutefois, cela est à prendre avec vigilance. En effet, cela est dû à un don conséquent de Procom, mais aussi au non défraiement de certains membres du Comité qui n'en ont pas fait la demande. Ces unités de défraiement n'apparaissent pas, pour l'instant, dans la comptabilité ; il serait intéressant que ce soit le cas, à noter sous forme de don pour permettre de connaître les coûts effectifs de l'ARILS.

Rappel : nous sommes tous membres du SSP à titre individuel et à ce titre nous avons droit aux formations proposées par le SSP.

6. Rapport des vérificateurs de Comptes

Isabelle Semoroz Grec et Laurence Thomas, en qualité de vérificatrices de Comptes ont rencontré Pascal Boussac pour l'exercice comptable de 2012. Ce dernier étant clair et précis, les vérificatrices proposent de l'adopter.

Pour : 100%

Contre : -

Abstention : -

7. Décharge du Comité

Décharge acceptée à l'unanimité.

Pour : 100%

Contre : -

Abstention : -

8. Election du Comité

- Valérie Marsault, arrivée en court d'année est élue ce jour officiellement à l'unanimité :

Pour : 100%

Contre : -

Abstention : -

- Pascal Boussac, Martin Chapuis et Lorette Gervais se représentent pour un mandat au Comité. (Lorette et Martin annoncent dès aujourd'hui que ce sera leur dernier mandat.)

Ils sont réélus à l'unanimité :

Pour : 100%

Contre : -

Abstention : -

- Catherine Délétra et Evelyne Rigot terminent leur mandat et ne se représentent pas.

Aucun membre ARILS ne se présente au Comité. Ce sera donc un Comité à quatre, avec une présidence tournante comme lors de ces dernières années.

- Isabelle Semoroz Grec et Laurence Thomas sont réélues en qualité de vérificatrices de Comptes ; Anne-Claude Prélaz Girod est élue vérificatrice suppléante.

Pour : 100%

Contre : -

Abstention : -

9. Admissions et démissions

Admission : Stéphane Gobert

Démission : Marlyse (demande faite en janvier 2013 pour 2013, mais demande acceptée pour 2013), Anita Hirshi Leuenberger et Claire Dunant Sauvin (demande faite en 2012).

Pour rappel, Claire est à présent membre d'honneur.

10. Formation continue

Propositions du Comité :

- Formation « VV » par Simon Attia, comédien sourd de Paris dont les cours portent sur l'expression corporelle et l'iconicité. Son descriptif semblant s'orienter partiellement sur le développement personnel, le Comité n'était pas entièrement favorable. Evelyne Rigot est en contact et doit vérifier le devis.

- Formation sur les signes internationaux et l'iconicité, par Joni Oysterman, linguiste sourde de Hollande. Elle était déjà venue il y a une dizaine d'année pour les signes internationaux et l'iconicité : « concept de pensée visuelle ». Catherine Délétra a eu des échanges mails avec elle. L'idée émerge d'ouvrir cette formation à la BGD. Il s'agirait donc de voir dans quelle mesure Joni pourrait venir avec un autre formateur pour partager en deux le groupe pour les ateliers.

Les membres présents semblent intéressés aux deux formations.

Anne-Claude Prélaz Girod se met à disposition pour aider à l'organisation de tels événements.

11. Enquête santé

Séverine Gamper a fait une synthèse des 10 dernières années en ce qui concerne la santé des interprètes de l'ARILS. Valérie Marsault nous retransmet le contenu : 50 % des interprètes ARILS ont des maux récurrents, chroniques, passagers, accentués ou permanents. Chaque année, entre un et trois membres ont des douleurs qui ne disparaissent pas. Certains interprètes ont diminué leur temps de travail à cause de leur santé, d'autre ont pallié aux maux par de la physiothérapie, ostéopathe, chiropractie ou des massages. La situation est donc importante et le Comité propose aux membres une

formation continue accès sur des techniques pratiques et des gestes qui permettent de prendre soin de sa santé physique. Françoise Rickli parle de la formation Alexander, possible sur 2 ou 3 heures. Et Anny va chercher dans ses archives des documents qui proposaient divers exercices (relaxation lors des pauses par exemple).

En prenant en compte le point 10 et le point 11 et suite à une discussion avec les membres, il est donc décidé que l'ARILS va mettre en place des cours de formation continue comme suit :

- 2013 : Formation "VV" sur un week-end, avec Simon Attia
- 2014 : Formation « prendre soin de sa santé » sur le premier semestre, l'après-midi suivant l'AG, par un professionnel avec des exercices pratiques
- 2014 : Formation « Signes internationaux et iconicité » sur un week-end (deuxième semestre) Joni Oysterman.

L'idée émerge aussi de faire un article dans « Fais-moi signe » pour parler de la problématique de notre santé. Il serait intéressant de prendre appui sur des recherches européennes (par exemple le rapport EFSLI 1996) et mondiales dans le domaine de l'interprétation langue des signes et également de l'interprétation en langues orales qui ont des problèmes vocaux. Cela dans le but de faire comprendre que le syndrome de surcharge (« micro-traumatisme » ou RSI = « repetitive stress injury ») n'est pas propre à l'ARILS. Anne-Claude Prelaz Girodet Florence Battaglini se proposent pour faire des recherches et la rédaction.

11. Commission Equivalence

Une brochure pour les interprètes français arrivant en Suisse a été éditée.

Mis à part Micaël Prekel et Anne-Claude Prélaz Girod, Nathalie Trolliet et Marie-Magdeleine Bègue ne sont plus actives au sein de cette commission. Dominique Martins de Araujo se propose d'en faire partie, ce qui tend à équilibrer le nombre d'interprètes suisses et français.

Micaël Prekel va faire un mailing afin de demander à ce que d'autres membres s'impliquent dans cette commission :

- pour accepter des interprètes stagiaires
- pour être interprète expert lors des évaluations théoriques et pratiques

A noter que les interprètes suisses formés en France sont dispensés de la partie théorique, et qu'il n'est en aucun cas question de juger le niveau de l'interprète (qui est déjà détenteur d'un diplôme).

Il va falloir prévoir une rencontre entre la commission et le Comité.

Se pose la question de demander aux interprètes français d'avoir un minimum d'expérience avant de venir travailler en Suisse. Cela est à négocier avec Procom.

12. EFSLI

Lorette Gervais a participé à la 20ème rencontre de l'EFSLI à Vienne.

Il a été notamment question des sourds interprètes, souvent pas formés mais qui souhaitent l'être.

S'est posé la question d'intégrer les interprètes sourds au sein de l'EFSLI.

A noter que la Suisse est le seul pays à être autant représentée (6 voix, 2 par régions). Le Tessin risque, dans le futur, de donner ses voix car se rendre aux réunions EFSLI leur devient difficile.

La prochaine réunion de l'EFSLI aura lieu en Slovaquie.

13. Discussion commune

Ce point de l'OJ est reporté à l'AG de l'annuelé prochaine car le temps vient à manquer. Il est question de l'usage des natels que font les interprètes pendant les cours/formations où ils interviennent et quand ils sont en relais. Il est en effet peu cohérent que, dans une classe d'adolescents où l'usage des natels est interdit, l'interprète l'utilise. Il semble plus pertinent de s'abstenir ou de sortir de la salle.

13. Discussion commune

- Anne-Claude Prelaz Girod mentionne le projet des interprètes indépendantes dans le domaine culturel : un projet de 3 spectacles par années sur 3 ans avec la ville de Genève a été mis en place. D'autres projets d'accessibilité à la culture en LSF sont aussi élaborés par les indépendantes (« Danse Habile », etc) ;
- Pascal Boussac demande à chacun d'envoyer son numéro de compte bancaire pour le remboursement de la part de solidarité ;
- Martin Chapuis invite tous les membres chez lui dans son jardin le 22 juin 2013 pour la journée récréative de l'ARILS pour des grillades ;
- Evelyne Rigot annonce que Caroline Golay vient de perdre son père. Le Comité se charge de lui faire parvenir nos condoléances.

Catherine Delétra pour la partie générale, le 09/03/2013.

Evelyne Rigot pour la relecture, correction et mise en forme, le 17/03/2013.